

L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DE SERVICES D'ÉDIFICES

UN ACTEUR MAJEUR POUR L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE L'ENTRETIEN MÉNAGER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

■ PAR YASMINA EL JAMAÏ, JOURNALISTE

La plupart des gestionnaires de propriétés majeures à Montréal et dans ses environs recourent aux membres de l'Association des entrepreneurs de services d'édifices (AESEQ) pour le nettoyage régulier de leurs locaux pour bureaux. Constituée en 1967, l'AESEQ souhaite regrouper encore plus de membres parmi les propriétaires ou les dirigeants d'une entreprise en entretien ménager et revitaliser ainsi l'essor de l'industrie des services de nettoyage commercial et industriel.

L'ENVERGURE DE L'AESEQ

Dans le Grand Montréal, les Laurentides-Lanaudière, la Montérégie, la Mauricie et l'Outaouais, 55 % de la masse salariale en entretien ménager est assurée par une quinzaine d'entreprises membres de l'AESEQ. Le travail assidu des huit membres siégeant au conseil d'administration de l'Association a donné maints résultats, dont la négociation et le renouvellement des conventions collectives de travail maîtresses qui ont conduit à l'adoption et au renouvellement du Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de Montréal par le Conseil des ministres. L'AESEQ représente plus de 1 200 entrepreneurs auprès du Comité paritaire de la région de Montréal, l'organisme chargé de faire respecter ce décret depuis plus de 30 ans.

UN ESSOR SOUHAITABLE

Avec un regroupement de membres plus conséquent, le marché des services de nettoyage ménager, déjà prisé dans les sphères commerciale et industrielle, gagnera davantage d'influence pour toutes les parties concernées par sa contribution.

La portée de l'industrie dépend de la valorisation de la profession et, bien entendu, de l'allocation d'un salaire et d'avantages sociaux attractifs: «Après quatre mois de négociation, nous sommes parvenus à un accord de convention syndicale sur sept ans, avec des conditions de travail favorables pour le personnel en entretien ménager», explique Mme Annie Fortin, trésorière de l'AESEQ, non sans préciser que cette entente devra être homologuée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Lorsqu'elle ne pilote pas son entreprise d'entretien ménager For-Net^{MC}, Mme Fortin défend les intérêts des entreprises de nettoyage au sein de l'Association et siége au conseil d'administration du Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics de la grande région de Montréal. «L'AESEQ est mandatée par le gouvernement du Québec pour représenter les entrepreneurs du Grand Montréal au Comité paritaire. L'objectif déterminant de ce comité est de s'assurer que l'ensemble des conditions salariales est respecté. La stabilité du personnel qui en découle est très avantageuse pour les gestionnaires d'immeubles», affirme Mme Fortin.



ANNIE FORTIN
Trésorière
AESEQ



ROBERT BARBEAU, B.A.A.
Secrétaire
AESEQ

« La protection de bonnes conditions de travail est propice au recrutement par les entreprises au personnel de qualité. »

— Robert Barbeau

Robert Barbeau et Théodore Lazaris, qui jouent réciproquement le rôle de secrétaire et d'administrateur au sein de l'AESEQ, abondent dans le même sens. M. Barbeau, vice-président principal, stratégie et développement pour l'entreprise Roy – il est le fondateur de Signature, qui a fusionnée récemment avec Roy –, fait remarquer que « la protection de bonnes conditions de travail est propice au recrutement par les entreprises au personnel de qualité ». Théodore Lazaris, vice-président d'Entretien Peace Plus inc., renchérit en notant que « cette protection est garante du développement de l'industrie de services de nettoyage et de la rétention de son personnel ».

L'AESEQ EN PLEIN RECRUTEMENT

M. Barbeau estime que l'industrie des services de nettoyage se trouve dans une phase de consolidation caractérisée par des fusions et des acquisitions et que des entreprises plus modestes ont également leur place sur le marché.

« La campagne de recrutement de nouveaux membres de l'AESEQ cible autant les plus grandes entreprises que les plus petites, souligne M. Lazaris. En se joignant à l'Association, tous les types d'entreprises en entretien ménager bénéficieraient de l'accès à notre connaissance pointue de l'industrie, des lois en vigueur, de nos concurrents ainsi que de la possibilité de partager et d'échanger sur le marché et sur ses vecteurs importants. Ces entreprises peuvent également enrichir notre industrie en apportant de nouvelles idées pour la promouvoir. »

En outre, la réglementation de l'industrie des services de nettoyage comporte moult règlements et mesures de sécurité auxquels il faut se conformer, incluant le choix de produits d'entretien non allergènes et écologiques. Sans compter les lois relatives à la santé et à la sécurité du travail et les normes du travail propres à la province de Québec que gestionnaires d'immeubles, entreprises et employés doivent tout autant respecter. L'AESEQ publie régulièrement sur une panoplie de sujets ayant trait à l'entretien ménager commercial et industriel pour que ses membres soient au fait des dernières tendances et des enjeux les plus actuels (nettoyage vert et santé, ressources humaines, service à la clientèle, etc.). ■



THÉODORE LAZARIS
Administrateur
AESEQ